

RENCONTRE ÉCOPOLE DE PRINTEMPS 2025

LE 28 MAI 2025



Lors de cette soirée, les nouveaux adhérents 2025 ont pris la parole pour présenter leur entreprise. Nous avons ensuite eu l'occasion de découvrir les coulisses de l'enseigne, guidés par M. MENNESSON, PDG de Leclerc Arles Nord, qui nous a accueilli chaleureusement, avec une vraie volonté de transparence sur le fonctionnement de son entreprise.

Le Leclerc Arles s'illustre comme un acteur local engagé, avec un soutien fort aux producteurs du territoire et où une grande partie de sa marchandise est fabriquée en interne par ses propres équipes (dans les rayons traditionnels).

Avec 250 collaborateurs, c'est aujourd'hui la plus grande entreprise de la zone nord d'Arles, un pilier économique local qui se distingue par une approche profondément humaine et où performance rime avec responsabilité sociale.

INTERVIEW AVEC RADIO CAMARGUE

LE 17 AVRIL 2025

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Philippe GOZE de Radio Camargue dans nos locaux.

Cette interview a été l'occasion de présenter plus en détail notre association, nos objectifs, la nouvelle permanence ainsi que les projets passionnants à venir.

Un bel échange placé sous le signe du partage.



RENDEZ-VOUS TRIMESTRIEL AVEC L'ACCM

LE 24 AVRIL 2025

Dans le cadre du suivi des dossiers en cours, nous avons reçu Cathy HEYTE dans nos locaux. Ce rendez-vous a permis de faire un point d'étape sur plusieurs sujets importants pour notre territoire : la gestion des déchets, l'éclairage public et la sécurité aux entrées de ville.

Notre échange a permis d'identifier des pistes d'amélioration et de préparer les prochaines actions à engager. Un nouveau rendez-vous a d'ores et déjà été fixé au 18 septembre afin de poursuivre ce travail collaboratif.

Par ailleurs, nous rappelons que les adhérents ne disposant pas de benne à déchets ou rencontrant des problèmes d'éclairage aux abords de leur entreprise peuvent se rapprocher du service compétent en écrivant à → economie@agglo-accm.fr ou de téléphoner au 06.09.39.03.50.

DÉBAT GLOBAL SUR LA LIGNE À TRÈS HAUTE TENSION

DU 18 JUIN 2025

Le débat porte sur un enjeu énergétique majeur : garantir une alimentation électrique suffisante pour accompagner la décarbonation des entreprises du territoire Fos-Berre et Arles.

Le projet vise à renforcer la capacité électrique entre Jonquières-Saint-Vincent et Fos-sur-Mer, en doublant la capacité actuelle dans les 10 prochaines années. Ce renforcement est indispensable au développement économique et à la sécurisation de l'emploi.

Aujourd'hui, 25 % des emplois d'Arles dépendent directement ou indirectement de la zone de Fos-Berre. Ces emplois sont clairement menacés. Parmi les solutions étudiées, seule la ligne aérienne est réalisable dans les délais, les autres options étant inadaptées ou trop longues à mettre en œuvre.

L'association Ecopôle Arles Nord appelle à une décision claire pour garantir l'accès à une électricité suffisante, condition essentielle à la transition écologique, à la création d'emplois et à la vitalité de notre territoire.